



**Biennale de l'AE-EPS**  
**17 et 18 octobre 2015 - UFRSTAPS PARIS V**

**L'observation et l'évaluation  
au service des progrès des élèves en EPS**

**Appel à communications**

L'évaluation est au cœur de la refondation de l'école. La loi d'orientation et de programmation du 8 juillet 2013 affirme que « les modalités de notation des élèves doivent évoluer pour éviter une « notation-sanction » à faible valeur pédagogique ». A cette fin, il est recommandé de « privilégier une évaluation positive, simple et lisible » permettant « de mesurer le degré d'acquisition des connaissances et des compétences ainsi que la progression des élèves ».

Pour répondre à ce nouvel enjeu éducatif, l'objet de cette biennale professionnelle est d'identifier le rôle et la plus-value de l'observation et de l'évaluation en EPS à travers plusieurs entrées thématiques : les cadres de références, les intentions éducatives, les conceptions de l'apprentissage, les compétences attendues, l'intervention de l'enseignant, la formation à l'enseignement et l'usage du numérique éducatif.

L'observation de l'élève est un des premiers gestes professionnels de l'enseignant d'EPS. Elle peut être instrumentée ou purement intuitive, mais elle n'est jamais neutre. Elle dépend du contexte pédagogique et didactique dans lequel il inscrit son action. Elle dépend également de sa conception de l'éducation et de l'apprentissage au regard des exigences des programmes.

Dès lors, face aux difficultés rencontrées par le système éducatif pour faire réussir tous les élèves, le concept d'évaluation positive apparaît comme une voie féconde. L'évaluation n'est plus seulement pensée comme outil de contrôle ou de mesure mais comme levier pour faire progresser les élèves et faciliter l'intervention de l'enseignant. Dans ce contexte, l'évaluation positive renvoie à deux aspects : une aide à l'apprentissage et à la construction d'une image positive de soi.

Qu'est-ce qui relie et différencie observation et évaluation ? Comment passer de l'observation de l'activité de l'élève à l'évaluation de sa motricité et de sa mobilisation dans l'action ? Comment interpréter son activité adaptative de façon positive et plus seulement en termes de manques à combler ?

Dès lors, comment outiller et conduire ces deux gestes professionnels ? Sur quelles dimensions pédagogiques ou didactiques faut-il porter et fonder le regard pour dépasser les jugements hâtifs condamnant parfois l'élève à l'impuissance apprise ? Quels sont les différents indicateurs qui permettent de guider l'intervention en vue d'une régulation efficace du processus éducatif ?

Pour répondre à ces interrogations, l'AE-EPS se propose de mettre en avant diverses pratiques d'observation et d'évaluation issues de contextes réels d'enseignement de l'EPS du premier et du second degré. L'activité des élèves dans le cadre de leurs expériences corporelles comme celle des enseignants dans le cadre de leurs interventions pourra être interrogée. Des supports vidéo viendront illustrer et enrichir les propositions. A défaut, une véritable étude de cas décrivant finement les conduites *in situ* de l'élève ou de l'enseignant sera un passage obligé. Les propositions se voudront pragmatiques et multiples afin d'éviter tout dogmatisme. Ainsi, au-delà des éclairages apportés par les différents intervenants, ce rendez-vous professionnel se veut interactif et favorisera des temps d'échanges sous diverses formes.